

# Très Haut Débit

## Un projet aussi ambitieux que complexe

*L'accès à un réseau Internet de qualité est un enjeu majeur du développement de notre territoire. Il s'agit aujourd'hui de l'un des principaux critères de choix d'implantation de nouvelles entreprises ou de nouveaux foyers. La Bretagne romantique l'a compris et, aux côtés de la région Bretagne, s'est engagée dans le développement de la fibre optique. L'ensemble du territoire sera couvert d'ici 2030, permettant à chacun de disposer du Très Haut Débit. Des travaux ont déjà débuté. Mais le chantier est long et complexe... La patience est de mise !*

### PLUS DE 8 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

La construction d'un réseau en très haut débit sur l'intégralité du territoire est un projet de grande envergure. Il nécessite des moyens techniques, humains et financiers importants.

Chaque prise coûte en moyenne 2000 €. 445 € sont pris en charge par la Communauté de communes Bretagne romantique, soit 8 millions d'euros sur l'ensemble du projet. Le reste de la somme se partage entre le Département, la Région, l'État et l'Europe. Déployé à 100 % sur fonds publics, le réseau breton est aujourd'hui le plus développé de France.

Ce déploiement s'effectuera progressivement, commune après commune, quartier après quartier, jusqu'en 2030. Avant fin 2020, plus de 2000 foyers seront raccordés sur le territoire. Ils atteindront des débits de plus de 200 Mégabits - contre 5 à 30 aujourd'hui.

### DES TRAVAUX COMPLEXES QUI EXPLIQUENT LEUR DURÉE

Pour que le déploiement de la fibre optique se passe bien, et vite, la coopération des habitants est indispensable. Si le passage de la fibre en souterrain ne pose aucun problème, l'aérien, nécessite parfois la pose de poteaux sur les trottoirs et de câbles en façade des logements. Les arbres à proximité doivent être élagués, ce qui est à la charge de leur propriétaire.

Enfin, pour les immeubles de 4 logements et plus, les points de branchements doivent être positionnés dans les parties communes des immeubles. Les propriétaires doivent signer les « conventions immeubles » qui leurs sont adressées. À défaut, ils ne pourront pas être raccordés au très haut débit et le raccordement ultérieur sera à leur charge pleine et entière si la convention n'est pas signée.

Phases de déploiement de la fibre optique en Bretagne romantique.



*« Le processus de déploiement de la fibre optique est le même que pour l'arrivée de l'électricité ou du service d'eau dans les années 50, avec en sus, les nombreuses obligations réglementaires qui n'existaient pas après-guerre. Il faut donc accepter que tout le monde ne va pas l'avoir en même temps et cela va prendre du temps. »*

**Remy Bourges**  
Vice-président  
en charge du numérique

Réalisation et source : Mégalis Bretagne  
Direction du projet BFTD - 24.01.2019

